



Communiqué de presse

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

TDS Automobile à Laval

Entente conclue six mois avant l'échéance du contrat de travail

Ste-Thérèse, 19 décembre 2006. Les 118 Métallos chez TDS Automobile à Laval ont renouvelé leur convention collective de travail, six mois avant son échéance. Ils ont obtenu 7,5 % d'augmentations salariales et un contrat de travail de trois ans et demie. « Paccart, le client principal de TDS Automobile, a fait des pressions sur l'employeur. Il voulait une stabilité pour les deux années à venir. L'employeur chez-nous a fait preuve d'ouverture. Nous avons obtenu un bon contrat de travail qui a été accepté à 88 % par nos membres », a déclaré Sylvy Vaudry, permanente du Syndicat des Métallos (FTQ).

Le Syndicat des Métallos (FTQ) a également obtenu une prime à la signature du contrat de travail, une prime de 1,20 \$ pour les chefs de nuit, une autre de 1 \$ pour les chefs d'équipe de soir, une modification aux horaires de travail afin de favoriser la conciliation travail-famille, une amélioration au mouvement de main d'œuvre afin qu'il y ait toujours un nombre suffisant de remplaçants et une meilleure clause sur la sous-traitance. Enfin, pour la première fois, l'employeur a accepté de payer des libérations syndicales. « L'employeur accepte de travailler avec le syndicat. Il le voit désormais comme un partenaire. Il a réalisé qu'améliorer les conditions de travail et de salaires de nos membres représente un actif pour l'entreprise et non un passif », a poursuivi la permanente syndicale.

TDS Automobile est un sous-traitant de la compagnie Paccart à Ste-Thérèse. Il monte des pièces et assure la logistique pour le fabricant de camions. Le salaire horaire moyen est de 15,48 \$. L'entente a été acceptée par les membres le 10 décembre 2006. C'est le troisième contrat de travail négocié avec le Syndicat des Métallos (FTQ).

(30)

Pour information : Sylvy Vaudry, Syndicat des Métallos (FTQ), (450) 430-9220